

## COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, en visio conférence, sur convocation qui lui a été adressée le 06 avril deux-mille vingt et un, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (47 : 41 titulaires – 6 suppléants)

47 membres sont présents avec voix délibérative (sur 84 délégués), le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Membres présents avec voix délibérative (47) :

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants – 23 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration) :

- |                        |                         |                            |
|------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1. Gérard ALLART,      | 11. Bernard HUREZ,      | 21. Nicolas SIEGLER,       |
| 2. Yvette BLANCHARD,   | 12. Marc LANGLAIS,      | 22. Gérard SETAN,          |
| 3. Thierry BOUTEMAN,   | 13. Fernande LAMOURET,  | 23. Sylvain TRANOY,        |
| 4. Pascal BRUNIAUX,    | 14. Romain MANESSE,     | 24. Danielle PREVOST (S)   |
| 5. Jean-Marie DEVILERS | 15. Stéphane MAURICE,   | 25. Geneviève GAUTHIER(S)  |
| 6. Eddy DHERBECOURT,   | 16. Pascal MOMPACH,     | 26. Christelle MARQUES (S) |
| 7. Bruno IVANEC,       | 17. Francis NOBLECOURT, |                            |
| 8. Dominique GAILLARD, | 18. Slimane RAHEM,      |                            |
| 9. Christian DUMONT,   | 19. Laurence SAYDON,    |                            |
| 10. Olivier GOBERT     | 20. Daniel POTEAU,      |                            |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (17 votants – 14 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration):

- |                              |                         |                          |
|------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1. Fabrice BACCOUT,          | 6. Daniel FORRIERES,    | 12. Jeremy RICHARD,      |
| 2. Didier CATTOEN,           | 7. André-marie FORRIERE | 13. Paul SOUPLY          |
| 3. Maurice DEFAUX,           | 8. Stéphane JUMEAUX,    | 14. Laurence RIBES,      |
| 4. Marie-Josée DEPREZ,       | 9. Yannick HERBET,      | 15. Sarah LEVET(S)       |
| 5. Bernadette DUBUIS, Joseph | 10. MODARELLI,          | 16. Sébastien GRAS(S)    |
|                              | 11. Gilles PELLETIER,   | 17. Antoine HISBERGUE(S) |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (4 votants – 4 titulaires – 0 suppléant) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Paul SAGNIEZ
4. Roland SALENGRO

Membres excusés (T) :

Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, Guy COQUELLE, Jacques DENOYELLE, Olivier DELSAUX, Benoit DHORDAIN, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, M-Thérèse DOIGNAUX, Nathalie DROBINOHA, Pascal DUEZ, Jean FICHAUX, Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, Bruno LEFEBVRE, Jean-Claude GUINET, Philippe LOYEZ, Michel PRETTRE, Yves MARECAILLE, Karine MORELLE Maryvone RINGEVAL

Alexandre BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Etienne BASQUIN, Mathieu DAVOINE, Pierre-Henri DUDANT Daniel BLAIRON, Patrice BONIFACE, Ludovic HAVART, Véronique GODELIEZ NICAISE, Jean-Claude GERARD, Jean-Felix MACAREZ, Bertrand LEFEBVRE, Julien LEONARD, Jérôme MELI, Jacques OLIVIER, Bernard PLET, Michel HENNEQUART, Didier KEHL, Patrice QUEVREUX, Liliane RICHOMME, Henri QUONIOU,

Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Sylviane MAROUZE

Membres présents sans voix délibérative (6) :

Alban DOBREMETS, Marie-Anne DELEVALLE, Bernard DEBUT, Claude LECLERCQ, Jacky LAURENT  
Aymeric DEMADE

Secrétaire de séance :

Jeremy RICHARD



**Objet : VOTE DES COTISATIONS DES COMMUNAUTES MEMBRES DU PETR**

Les contributions des communautés membres du PETR sont fixées au prorata de leurs populations. La population prise en compte résulte des données transmises au Pays par les services de la sous-préfecture qui arrête la **population du territoire à 161111 habitants** (populations municipales). A ce jour, la cotisation des communautés membres est de 2,60 € / Habitant et permet d'engager les dépenses nécessaires à l'exercice des propositions de travail du PETR et à son fonctionnement. A cette cotisation « Pays » s'ajoute la cotisation des communautés au programme « Habitat » qui est actuellement de 1 € / Habitant.

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY, rapporteur expose au Comité Syndical :

Afin d'accompagner la montée en puissance pluriannuelle du PIG et des partenariats en relations avec celui-ci, une augmentation progressive pluriannuelle de la cotisation « Habitat » est proposée. Elle sera de **1,25 €** pour l'atteinte des objectifs 2021, soit **150 dossiers**.

La progression proposée pour soutenir cet effort dans la réhabilitation énergétique des logements du Cambrésis est prévue sur 3 ans à raison de 0,25 centimes par an.

**Ainsi, la cotisation habitat évoluera comme suit :**

- 2021 : 1,25 euros (contre 1 € précédemment) ;
- 2022 : 1,50 euros (contre 1,25 € précédemment) ;
- 2023 : 1,75 euros (contre 1,50 € précédemment).

La cotisation totale proposée pour 2021 s'élève donc à **3,85 €** par habitant.

Il vous est proposé de bien vouloir approuver :

- L'augmentation de la cotisation habitat par tranche de 25 centimes par an pendant 3 ans à compter de l'année 2021 ;
- Le montant de la nouvelle cotisation totale pour 2021 à **3,85 €** par habitant, décomposée comme suit :
  - 2.60 € au titre du budget principal
  - 1.25 € au titre du budget annexe « habiter mieux »

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait en séance à la date que dessus.

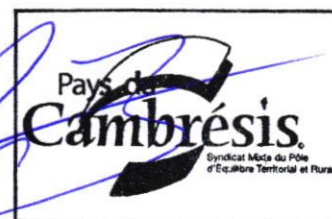
Pour extrait conforme,

Publié le ..... **27 MAI 2021** .....

Certifié exécutoire le ..... **27 MAI 2021** .....

Le Président,

Sylvain TRANOY



Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le